LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928.

Vol. 21 No. 10 Edmonton, vendredi le 6 mars 1987 12 pages 0.50

Pour tout savoir sur ce qui se passe dans votre région, consultez le ***Bloc-Notes*** *en page 11!*

Yves Lavertu

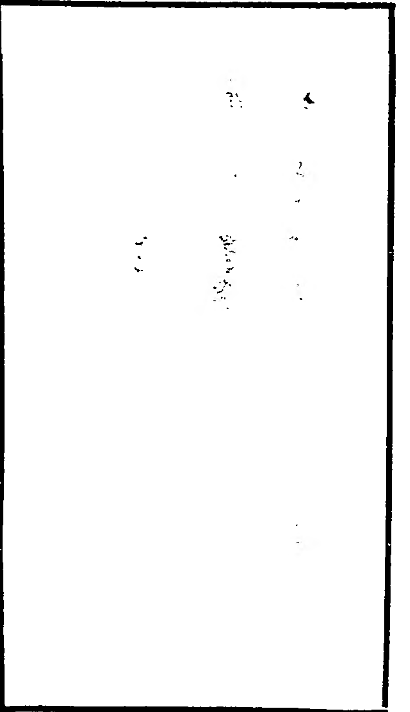
Plus de 3,000 personnes ont participé dimanche le 1er mars à la 38e édition de la Cabane à sucre au site du Fort Edmonton dans la capitale albertaine. Organisée par l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, cette fête du sucre d'érable a été l'occasion rêvée pour la tenue de multiples activités. Voir notre photo-reportage en page 6 et 7.

• 15e assemblée annuelle de Francophonie Jeunesse de l'Alberta

80 JEUNES SE SENSIBILISENT AU DOSSIER DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

YVES LAVERTU

EDMONTON - La quinzième assemblée annuelle de l'organisme Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA) aura mis l'emphase sur la sensibilisation des jeunes au dossier de l'éducation française en Alberta.

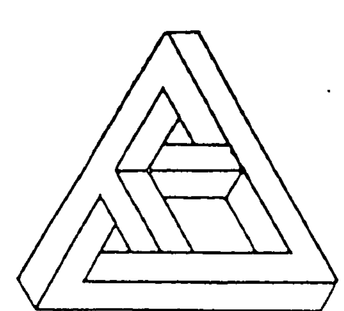


Ayant pour thème "Soyez de la prochaine vague", l'assemblée tenue à Edmonton le 28 février a également donné la voix à des porte-parole de "l'ancienne et de la nouvelle garde" qu'ils proviennent du Commissariat aux langues officielles, du Secrétariat d'État, de la Fédération des jeunes Canadiens-français ou de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Ces derniers ont réitéré le message lancé durant les ateliers de la matinée quant à l'importance pour les jeunes de se familiariser à la question scolaire franco-albertaine.

Mme France Levasseur-Ouimet de l'A.C.F.A. provinciale a ainsi déclaré "Vous n'avez pas 16 ans, vous en avez 316 ou'416" en voulant indiquer par là l'héritage d'un Canada bilingue que les jeunes doivent assumer.

Quant au directeur du bureau de l'éducation à l'A.C.F.A. provinciale M. Yvon Mahé, celui-ci a invité les jeunes à "dénoncer l'éducation de deuxième



classe" qu'on leur a donnée.

Pour représenter le point de vue des jeunes dans le dossier scolaire à l'A.C.F.A. provinciale, M. Denis Vincent a été choisi. Celui-ci sera le porte-parole des jeunes sur la délégation de l'A.C.F.A. dans ses rencontres avec les hommes et les femmes politiques de l'Alberta.

À l'occasion de l'assemblée annuelle de FJA, les membres présents ont élu un nouvel exécutif. Deux nouveaux conseillers siègeront. Il s'agit de Denis Vincent et Marc Lamoureux. Un nouveau trésorier a été trouvé en la personne de Marc Champagne. Denise Lavallée sera la nouvelle secrétaire. Quant à Rachelle Bruneau et Daniel Dallaire, ceux-ci seront les prochains vice-présidents. Enfin, Pierre Bergeron assumera la présidence de l'organisme en remplacement de Paul Dumont.

Pierre Bergeron est originaire de St-Paul et est actuellement étudiant à l'Université de l'Alberta à Edmonton.

Fondée en 1972, Francophonie Jeunesse de l'Alberta regroupe environ 450 jeunes de 14 à 25 ans. La moyenne d'âge des membres est de 19 ans. L'organisme jeunesse possède des groupes dans les régions de Calgary, Bonnyville, Plamondon, St-Paul, Rivière-la-Paix, Morinville/Legal et Edmonton.



Le nouveau président de FJA M. Pierre Bergeron

*****

Une "encyclopédie" de l'histoire des Oblats dans l'Ouest

MARTINE COSTEROUSSE

EDMONTON - Des chercheurs vont tenter, au cours des vingt prochaines années, de restituer la véritable histoire des Oblats dans l'Ouest. Ce projet est sans précédent: aucun travail scientifique n'a jamais été entrepris à ce sujet. Il devrait permettre de fournir aux médias une information utile et digne de confiance. Il est en effet nécessaire de souligner l'importance de cette oeuvre.

Cette communauté religieuse arrivait au Canada à Montréal le 2 décembre 1841. Elle s'est très vite étendue à travers le pays. C'est en 1845, que les premiers Oblats faisaient leur apparition dans l'Ouest, à Saint-Boniface.

Le but de leur mission était d'évangéliser les indiens et les métis, et de fonder des églises catholiques. Une des questions qui devra d'ailleurs être abordée dans ce projet est le rôle joué ou non par les missionnaires dans l'assimilation de ces peuples à notre culture.

Les Oblats ont également participé à l'essor économique de l'ouest. Ainsi, c'est le Père Lacombe, personnage des plus important dans l'histoire des Oblats, qui fit construire le premier pont en Alberta, à Saint-Albert. Ce sont eux qui ont encouragé les Québécois à émigrer dans l'Ouest au moment de l'ouverture des terres.

L'Alberta était alors en majorité peuplée de francophones. Ainsi c'est au travers de l'apostolat des Oblats qu'il nous est possible de découvrir une nouvelle facette de l'histoire de l'ouest.



M. Guy Lacombe

C'est à la conférence Oblate du Canada que nous devons cet ambitieux projet. Cet été, un comité de gestion et une maison d'édition ont été fondés à Saint-Albert. M. Guy Lacombe a été engagé pour assumer la coordination de ce projet.

Bien que ces études aient débuté en 1981, la conférence Oblate du Canada devait trouver de nouveaux moyens pour surmonter les difficultés rencontrées. Maintenant tout est en place pour que le projet se poursuive avec succès. Cette oeuvre se présentera sous forme d'une vingtaine de monographies à partir desquelles sera rédigée l'histoire des Oblats de l'Ouest.

Un document du gouvernement albertain traduit en français

YVES LAVERTU

EDMONTON - "Un premier pas au niveau des services provinciaux". Voilà ce qu'a déclaré le président de l'Association canadienne-française de l'Alberta Georges Arès face à la sortie de la traduction française d'un récent document du ministère albertain de la Consommation et des Corporations.



La ministre de la Consommation et des Corporations Mme Elaine McCoy

Le document photocopié de quelque 150 pages s'assimile à un ensemble de cours sur la gestion des finances. Le contenu s'adresse aux adultes et s'inspire du contexte albertain. L'ouvrage se compose d'études de cas, d'exercices, de notes informatives et de conseils sur la gestion des finances.

On doit à une étudiante francophone du Québec la traduction de cet ensemble pédagogique produit dans sa version anglaise par le ministère albertain de la Consommation et des Corporations.

Venue travailler durant un été à Rivière-la-Paix dans le cadre d'un programme d'échange Québec/Alberta, cette étudiante a été assignée à cette tâche qui n'avait connue à peu près aucun précédent auparavant ici en Alberta.

En ce sens, la traduction de ce dossier constitue sans doute une ou pas loin d'une "première" mais cet effort n'a pas été conçu dans le cadre d'une politique globale de traduction en langue française de certains documents provinciaux.

À l'occasion du lancement officiel de ce projet mardi le 24 février à la Faculté Saint-Jean, Elaine McCoy, ministre de la Corporation s'est dite heureuse de livrer cette traduction "en témoignage de nos efforts constants afin de pourvoir aux besoins de tous les Albertains".

"La Gestion des finances personnelles" sera distribuée entre autres par le biais de la Faculté Saint-Jean.

Les Scouts et Guides fêtent Lady Olave et Baden-Powell



Le 22 février à Edmonton, une soixantaine de personnes se sont rassemblées pour célébrer l'anniversaire de Lady Olave et Lord Baden-Powell. Ci-dessus: L'animateur des éclaireurs d'Edmonton reçoit un médaillon de Denis Lefebvre (à gauche), commissaires des Scouts en Alberta. À l'arrière-plan, Raymonde Groulx, commissaire-guide de la province et Guy Fontaine, chef de groupe à Edmonton.

Gaétan Dallaire

Que veulent les jeunes de St-Paul?

MARIE LAPOINTE

ST-PAUL - Un sondage d'intérêts a été distribué aux jeunes francophones de la ville de St-Paul durant la deuxième semaine du mois de février. C'est à l'école communautaire régionale et à l'école Racette que ce questionnaire a été répondu.

Alors que le but du questionnaire était de connaître les intérêts et les besoins des jeunes, une des questions visait à découvrir combien d'entre eux connaissaient Francophonie Jeunesse de l'Alberta (F.J.A.), l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) et la Société des Parents pour l'Éducation Francophone (S.P.E.F.). C'était intéressant de voir que F.J.A. est connue par quatre vingt pour cent des jeunes. Il y en a cinquante-cinq pour cent qui connaissent l'A.C.F.A. et seulement un petit nombre de dix-huit pour cent connaissant S.P.E.F.

Alors voici la question principale: "Où sont les intérêts des jeunes de St-Paul?" Les jeunes manifestent beaucoup d'intérêt à rencontrer d'autres jeunes de l'Alberta et à voyager partout à travers la province (100% ont dit oui). La majorité, comme activité, veulent faire des sports et voir des films (chacun 68%). La région de St-Paul a besoin d'un réseau d'activités régulièrement offertes telles que des rencontres sportives, un club de cinéma et des petites sorties. Les autres activités qui ont eu un pointage élevé ont été les danses (48%) et les ateliers sur le leadership (31%).

Par contre, les activités qui ont une orientation plutôt axée vers la culture ne semblent intéresser qu'une petite population de jeunes. Seulement un petit groupe de vingt cinq pour cent désire recevoir des services tels que le théâtre, des ateliers de poterie, d'écriture, de peinture et de poésie. Les intérêts s'orientent vers quelque chose d'actif et d'amusant ou le "fun". Les jeunes de St-Paul veulent et ont besoin de bouger.

****

Projet d'agrandissement à St-Louis en attente

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - M. Dollard Demers, président du comité des finances de la paroisse St-Louis a présenté la semaine dernière, du haut de la chaire, le bilan financier pour 1986.

"Bien que l'on avait projeté les offrandes à 150,000$, nous sommes heureux de votre générosité en ce temps difficile et nous vous félicitons pour les 142,500$ ramassés à la quête hebdomadaire" de renchérir M. Demers.

L'exercice financier de 1986 accuse un déficit de 25,600$. Trois points spéciaux ont contribué au déficit: le nouveau toit projeté à 35,000$ a coûté 55,000$; l'achat d'un ordinateur; le déménagement et l'installation du chalet de ski qui fut donné à



Dollard Demers

la paroisse. Ce dernier sera à la disposition des personnes de l'Âge d'Or et des handicapés.

"L'agrandissement de l'église a été remis à plus tard et les dons reçus à cet effet ont été investis et ne seront utilisés que dans ce but", d'ajouter M. Demers.

La paroisse catholique de Bonnyville comprend 800 familles, soit 2,500 personnes. Environ 500 familles pratiquent régulièrement et 260 seulement utilisent les enveloppes d'offrande le dimanche, et ces dernières contribuent à 75% des offrandes dominicales.

Les paroissiens intéressés à se présenter au conseil paroissial et au comité des finances sont invités à le faire le plus tôt possible en se servant des formulaires prévus à cet effet.

Conséquences d'un incendie



La municipalité rurale de Bonnyville et le Conseil des écoles publiques du Lakeland co-habitent dans l'édifice Valere's Construction à la suite d'un incendie dans leurs bureaux. La municipalité a acheté la part de son partenaire et rebâtira sur le même emplacement tandis que les Écoles publiques construiront ailleurs plus tard.

Léo Vasseur à la présidence de la Chambre de Commerce de Bonnyville

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - À titre de nouveau président, M. Léo Vasseur entend vérifier le sérieux des hommes d'affaires de Bonnyville. "Les membres sont nombreux mais le niveau de participation laisse à désirer", selon l'ancien maire de Bonnyville. "Il est urgent de diversifier l'économie de notre ville" d'ajouter M. Vasseur.

La Chambre de Commerce a adopté les 6 buts suivants pour 1987:
- Exécuter un sondage pour connaître le désir de la population quant à l'ouverture des magasins.
- Augmenter la participation des petits détaillants aux activités de la Chambre de Commerce.
- Augmenter le membership et sa participation.
- Promouvoir la région plus efficacement.
- Produire un vidéo de promotion pour Bonnyville et la région.
- Organiser un lobby des Chambres de Commerce de la région.

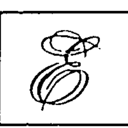
Mme Ruth Isley a été embauchée comme secrétaire de la Chambre de Commerce et de la Société des Expositions (Tradex).

De plus, la Chambre de Commerce a 4,000$ à partager avec les organismes récréatifs et culturels, somme des profits de Tradex 86. Les intéressés doivent soumettre leur demande le plus tôt possible.

FRANCOPINION



ENCORE DES MIETTES



EN septembre 1987, les élèves francophones d'Edmonton auront droit à une 9e, 10e et 11e années homogènes à l'école J.H. Picard, tout au moins pour les cours de langue et littérature et d'études sociales.

Cela ne devrait pas constituer une grande nouvelle, car la Commission scolaire avait déjà décidé, il y a deux ans, de regrouper les élèves francophones à l'école J.H. Picard, en commençant par le 9e année en septembre 1985, puis en poursuivant ce programme d'année en année jusqu'à la 12e.

Mais en septembre 1986, la Commission scolaire a fait marche arrière et a regroupé les élèves sous le seul critère de la compétence linguistique. Un mois plus tard, menacée de se faire couper les subventions fédérales destinées aux élèves qui étudient en français langue première, un nouveau revirement s'est produit, et on a réinstitué une classe homogène pour les élèves de 9e année. Quant à ceux de 10e qui, l'année précédente, avaient enfin eu accès à des classes homogènes françaises, ils sont tout bonnement retournés dans des classes d'immersion, même pour les classes de langue et littérature.

En septembre 1987, la Commission scolaire corrigera donc de nouveau son parcours et remettra en force sa décision de mars 1985! En outre, elle se proposerait d'initier un nouveau programme d'immersion à l'école Louis St-Laurent, en commençant par la 9e année, "s'il y a les nombres suffisants". Normalement, il devrait y avoir plus que les nombres suffisants, mais comme on veut laisser aux étudiants anglophones le choix d'aller à St-Laurent ou à Picard, il y a de bonnes chances qu'effectivement la grande majorité optent pour Picard qui maintient toujours une réputation académique enviable.

Tout ça pour dire que la "politique des miettes" est toujours en vigueur à la Commission scolaire catholique d'Edmonton quant il s'agit d'éducation en français pour les francophones. En 1989, tout cela doit être évalué. On évaluera quoi? Sur quels critères? Bien malin qui pourrait le deviner!

Tout récemment, la même commission scolaire a publié une brochure intitulée "Learning for Life, Striving for Excellence 1986". S'il faut se fier sur cette publication pour juger de l'importance que la Commission scolaire accorde au français, force nous est de lui accorder un gros zéro. Qu'est-ce qu'on y dit, en effet, du français langue première (ou même langue seconde)? Strictement rien.

Faut-il s'étonner dès lors des lenteurs qu'on inflige aux parents francophones quand il s'agit de l'éducation de leurs enfants?

Certains parents craignent qu'à vouloir limiter la clientèle de l'école aux seuls enfants francophones, on n'ait pas les nombres suffisants pour offrir des programmes adéquats. Ce serait les étudiants anglophones qui nous permettraient de maintenir ou d'améliorer ce qu'offre présentement l'école Picard. La belle affaire!

A-t-on jamais entendu dire que les élèves anglophones du Québec sont limités pour une question de nombre? La différence entre le Québec et l'Alberta, c'est qu'au Québec les droits de la minorité sont respectés (et la minorité anglophone a le contrôle de ses écoles!). Ici, ces droits sont bafoués (et la minorité francophone ne contrôle rien!).

On nous accusera peut-être d'être intransigeant, inconciliant, voire même fanatique. Mais quand nous parlons d'une école secondaire, nous parlons d'un outil fondamental pour l'avenir de notre communauté. Rien de moins. Il n'y en a toujours aucune sur tout le territoire de l'Alberta! Si cela ne nous inquiète pas, si nous sommes toujours disposés à accepter des demi-solutions, si nous nous contentons de compromis, si nous acceptons de continuer à vivre dans cet état de scandale, c'est que nous sommes rendus loin sur la route de l'accomodement, du silence, de l'anonymat, de l'effacement et de l'assimilation.

Quant à nous, nous continuerons à employer la voie politique des minoritaires qui est, comme disait il y a quelques années M. Hubert Gauthier, "celle de la parole et de la critique constante. Que notre vigilance diminue et nous sommes finis, noyés!"

G.L.



****

Lettres ouvertes

FÉLICITATIONS Mlle McDonough!

Cher éditeur:

Félicitations à Mlle McDonough d'avoir tellement bien exprimé l'opinion des anglophones dans sa lettre "Dites-moi qu'est-ce qu'un francophone?". En étant une anglophone qui n'a pas eu l'opportunité d'apprendre le français jusqu'à l'école intermédiaire, mais qui a quand même réussi d'obtenir deux diplômes de la Faculté Saint-Jean, je partage ses frustrations. Je me suis souvent posée cette même question de définition d'un francophone. Selon le Petit Robert, un francophone est "qui parle habituellement le français, au moins dans certaines circonstances de la communication, soit comme la langue maternelle, soit comme langue seconde". Cette définition ne se limite pas à une culture spécifique. Il y a des différences entre un francophone, un anglophone, un canadien de descendance française et un canadien de desendance anglaise.

Souvent on appelle les anglophones "les anglais", qui est faux. Par exemple, ma famille est anglophone, mais de descendance écossaise. Également, il existe beaucoup de canadiens de descendance française qui ne parlent que l'anglais.

Mais maintenant que j'ai appris le français et l'emploie dans ma vie quotidienne au travail (j'enseigne dans une école d'immersion) et à la maison, suis-je francophone ou non? Faut-il continuer à distinguer entre ceux qui ont appris le français comme langue maternelle et ceux qui l'ont appris comme deuxième langue? J'aime croire que l'amour de cette belle langue et sa culture nous réunira. Même si on empêchait l'entrée des anglophones à J.H. Picard et à la Faculté, est-ce qu'on éliminerait l'emploi de l'anglais? Je le doute car souvent les francophones de langue maternelle se parlent en anglais. Et cela se comprend facilement parce que l'anglais et le multiculturalisme sont des aspects intégraux de la réalité albertaine. Je ne veux pas et ne peux pas changer mon héritage écossais, pas plus que je peux changer la couleur de ma peau. Mais cela n'exclut pas mon désir de parler le français ni d'appartenir à la francophonie albertaine. Les anglophones n'ont-ils pas le droit de se joindre à cette culture? Ensemble, nous pouvons abolir les distinctions culturelles en créant une francophonie riche et multiculturelle.

Sincèrement,

Monica Loughlin Trottier
Enseignante à l'école
St-Stanislaus

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Directeur-rédacteur intérim: Yves Lavertu
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Un match d'improvisation mettant aux prises des équipes de Calgary et d'Edmonton sera télédiffusé



Une scène du match télévisé du 21 février dernier.

DAMIEN DUFOUR

Les deux villes rivales se sont de nouveau affrontées dans un match spectaculaire de la ligue d'improvisation à Edmonton. La reprise sera présentée à la télévision de Radio-Canada le 21 mars.

Le match a eu lieu samedi soir le 21 février à la Boîte à Popicos à guichets fermés. Les spectateurs ont eu droit à un spectacle de choix où ils ont su communiquer aux joueurs leur amour pour le théâtre. Le public a tout au long du match découvert et apprécié le style d'improvisation propre à chaque équipe. Edmonton démontre une maturité certaine par son esprit d'équipe et le raffinement de ses jeux. De l'autre côté, Calgary déborde d'individualisme et de talents qu'elle sait utiliser intelligemment.

Cette rencontre représente pour les joueurs une occasion unique de jouer devant un public élargi par la télévision et de goûter au professionnalisme. C'est aussi le moment d'apprendre de nouveaux trucs et de polir son style.

Lors d'un match d'improvisation, le public décide du vainqueur et crée l'atmosphère qui influence les joueurs. Les règles du jeu sont simples mais strictes. Chaque jeu a un sujet, un style d'interprétation, une durée et un nombre de comédiens déterminés. Le non-respect de ces règles entraîne des punitions. Les spectateurs votent pour l'une ou l'autre des équipes après chaque jeu. Le public lance même des boules de papiers aux joueurs si le jeu est ennuyant ou s'il est insatisfait des décisions de l'arbitre.

Un match d'improvisation est un divertissement sans égal où le public rit aux éclats, écoute religieusement et participe à 100% au succès. C'est aussi l'occasion de rencontrer un tas de gens intéressants dans une atmosphère détendue. Chaque automne, une nouvelle saison commence et les ligues sont constamment à la recherche de nouveaux talents. Pour les intéressés, un coup de fil à l'A.C.F.A. de Calgary ou à la Boîte à Popicos à Edmonton vous renseignera rapidement. Espérons que la représentation télévisée vous enchantera et vous donnera un avant-goût de la prochaine saison.

Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton saison 1986 - 1987

Classement général des équipes

ÉQUIPES	P,J	G	P	P,P	J,J	MOY	PTS
F.J.A.	4	4	0	34	62	,548	8
Radio-Canada	4	2	2	32	63	,508	4
A.C.F.A.	4	2	2	30	62	,484	4
Faculté St-Jean	4	2	2	29	60	,483	4
Carrefour	4	0	4	29	61	,475	0

P,J = Parties Jouées
G = Parties Gagnées
P = Parties Perdues
P,P = Points produits
J,J = Jeux Joués
Moy = Moyennes d'Équipes
PTS = Points par Équipe

DEMI-FINALES

6 mars 1987 Colons de l'A.C.F.A. affrontent les Radio-tralalas de Radio-Canada

13 mars 1987 FINALE - COUPE POPICOS

38e CABANE À SUCRE À


Yves Lavertu

Des vétérans dans l'art du sciage.


Michel Raymond

Retour dans le passé.


Michel Raymond

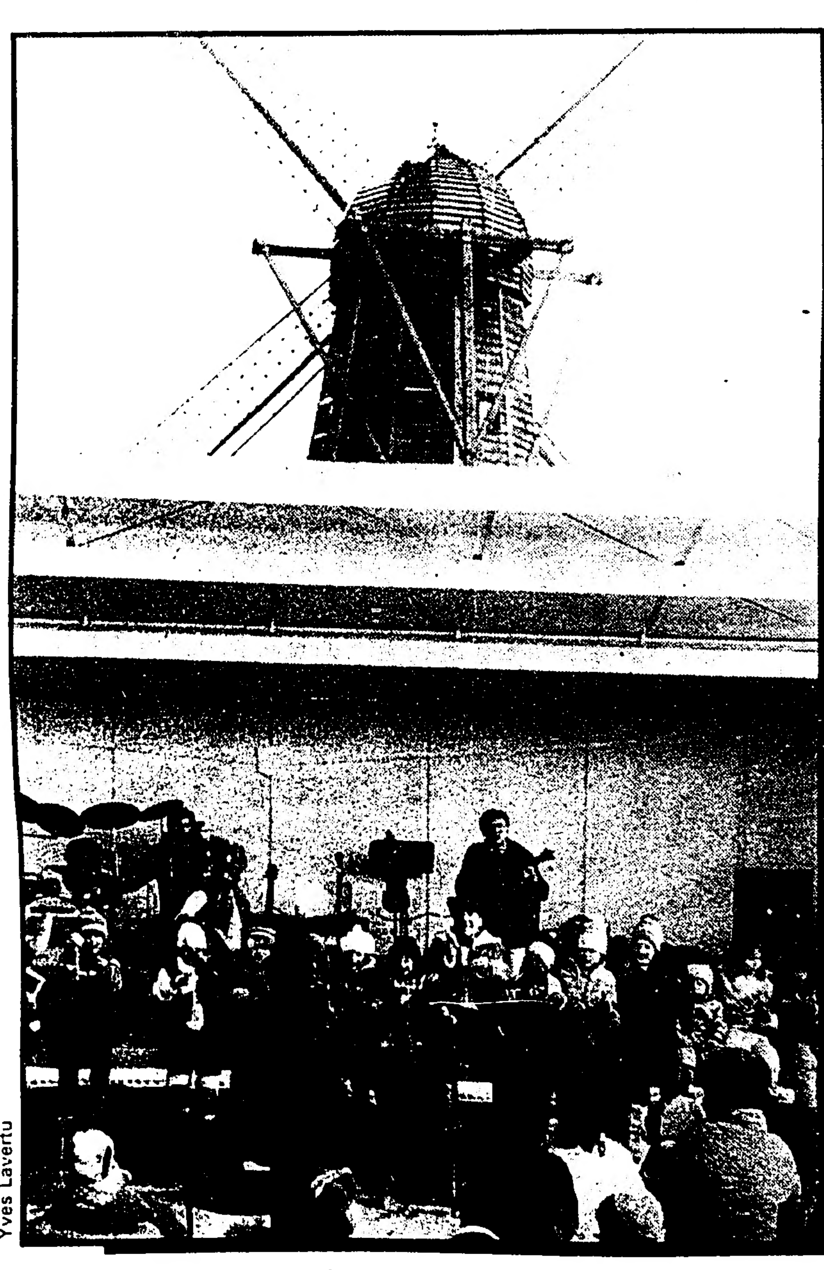
Un


Yves Lavertu

Une fête pour les grands et petits.


Yves Lavertu

Rien à


Yves Lavertu

Le Fort Edmonton: un site enchanteur.


Yves Lavertu

Place au théâtre pour les jeunes.


Michel Raymond

Des talents à d

À SUCRE À EDMONTON



.



Michel Raymond

Une Thérèse Dallaire à ses chaudrons.



Poussez pas! Il y en aura pour tout le monde.



s et petits.



Yves Lavertu

Rien à faire. C'est la prison à perpet...



Yves Lavertu

Bonjour! Comment "m'appelles-tu"?



es jeunes.



Michel Raymond

Des talents à découvrir: Michel Doucet et Marcel Préville.

Momarlou: Un groupe musical qui affiche ses couleurs

MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - Momarlou est un groupe musical qui rassemble trois chanteurs musiciens amateurs: Monique Raymond, Richard Mark et Louise Giroux.

À son auditoire, il offre le sourire franc de la jeunesse, un répertoire bilingue de chansons folkloriques et populaires accompagnées d'instruments variés. Le tout est soigneusement présenté, ...frôle le professionnalisme.

Depuis l'été 1986, Momarlou évolue au tempo d'invitations locales et régionales en Alberta. Puisqu'il s'adapte facilement à son public et qu'il possède l'art de créer l'ambiance, Momarlou est très bien accueilli partout où il va. Humbles et chaleureux, les membres se mêlent volontiers à leurs spectateurs au moment de l'entracte.



Le groupe Momarlou: de gauche à droite: Monique Raymond, Louise Giroux et Richard Mark

Les 19, 20 et 21 février, Cribbits Family Dining & Frog & NightGown Pub pouvait être fier de recevoir Momarlou. Anglophones et francophones se sont amusés au rythme d'un spectacle souple mais bien préparé. Outre de bonnes interprétations, Momarlou a aussi présenté quelques savoureuses créations de Richard, sans compter les nombreuses demandes spéciales auxquelles il a accédées au cours de la soirée.

Derrière la scène, était suspendu le drapeau franco-albertain... exprimant le sentiment de fierté que Momarlou représentait dignement ce soir-là!

Bravo Momarlou! Vous faites honneur à la culture canadienne française.

La prochaine fois que Momarlou passera par chez vous, profitez de l'occasion pour venir entonner avec lui vos chansons préférées. Vous repartirez heureux...

SOUPER-CAUSERIE POUR FEMMES

le **19 mars 1987** à **19h00**

Au Club Royal Glenora (11160 River Valley Rd.)

Thème: La femme et la loi - par **Sonia Gaal**

Coût **12,00$** - Billets en vente à l'A.C.F.A. d'Edmonton (8925-82e avenue #100)

NOMINATION CN



Tom Howard

Ken G. McDonald, gérant en charge des services intermodaux, annonce la nomination de Tom C. Howard au poste de gérant des services intermodaux pour l'Alberta et le nord de la Colombie-Britannique. Ayant acquis des connaissances accrues des opérations du CN à son nouveau poste, M. Howard, a commencé sa carrière dans les chemins de fer en 1949, et a travaillé à l'opération du service du trafic des trains de marchandises de la compagnie avant de se joindre au service intermodal en 1972. Son bureau se situe au quartier général régional du CN, situé à Edmonton.

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'un système d'extincteurs au bâtiment 301 à bfc Edmonton (Alberta)

La date limite prescrite de réception des soumissions est le **2 avril 1987.**

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549. Référence **ED70010.**

Canada



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Ministère des Transports
Appel d'offres

Concession de limousines
Aéroport International d'Edmonton

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Surintendant régional, service du matériel et contrat, Transports Canada, pièce 05-011, 5e étage, Aéroport International d'Edmonton, C.P. 9860, Edmonton, Alberta T5J 2T2 et portant les indications:

"CONCESSION DE LIMOUSINES - AÉROPORT INTERNATIONAL D'EDMONTON"

seront reçues jusqu'à 14h00 (H.N.R.), le 23 avril 1987.

Cet appel d'offres est pour l'obtention d'une licence pour l'opération d'un service de limousines pour une période de deux ans débutant le ou environ le 1er juillet 1987. Les soumissionnaires offriront un taux annuel fixe. Tous les intéressés seront requis de soumettre un plan d'opération si bien qu'une offre financière. Les intéressés peuvent obtenir les documents de soumission à l'adresse suivante moyennant un paiement non remboursable de 25,00$.

Gérant Général de l'Aéroport
Transports Canada
Aéroport International d'Edmonton
C.P. 9860
Edmonton, Alberta
T5J 2T2
Tél.: (403) 955-8355

Les requêtes pour de plus amples informations peuvent être soumises par écrit à l'adresse ci-dessus, et les réponses seront fournies par écrit à toute personne recevant les documents de soumission.

Une séance d'information sera tenue à 10h00 am (H.N.R.) jeudi le 19 mars 1987 à la pièce 07-001, 7e étage, Aile de l'administration, Édifice du terminal, Aéroport International d'Edmonton.

Pour être considérée, chaque offre doit être soumise sur les formules fournies par le ministère des Transports. Le Ministère se réserve le droit d'accepter ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Surintendant, Matériel et Service de Contrat
Transports Canada
Pièce 05-011, 5e étage
Aéroport International d'Edmonton
C.P. 9860
Edmonton, Alberta
T5J 2T2

Canada

IMAGES D'AUTREFOIS

Photo 87.26, Archives provinciales de l'Alberta, collection Paul Montpetit. On reconnaît un groupe d'élèves du collège des Jésuites, Edmonton (1924): Messieurs Bernard, Morris, Leclerc, Montpetit, Lavoie, Brenen, à l'arrière; Messieurs Leblanc et McDonald, le père Mery, Messieurs Maynard et Robert (à l'avant). Les Jésuites canadiens-français ont fondé leur collège classique à Edmonton au début du siècle à la demande de Sa Grandeur Mgr. Legal. Photo publiée à la suite d'une requête des habitants de Legal.

(Claude Roberto)

Hausse de taxes à St-Albert

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Le 20 octobre dernier, le maire de St-Albert, M. Richard Fowler était réélu à la mairie pour un 5e mandat. C'était, on se souvient, une victoire sans précédent. C'est que tout au long de sa campagne électorale, Fowler a réitéré à qui a bien voulu l'écouter la promesse que s'il était réélu, les taxes des contribuables ne seraient pas augmentées pour l'année fiscale 1987.

Le gérant de la ville, M. Tom McKay, avait d'abord estimé qu'une augmentation des taxes de 1,5%, serait justifiée pour couvrir un montant de 200,000$ advenant une coupure de 10% du gouvernement provincial à la municipalité. Tandis que Fowler et Ray Gibbon (ce dernier un ancien maire de S.A.) songeaient à la promesse...; les autres conseillers étaient loin de s'entendre quant au pourcentage que le conseil devrait exiger des contribuables. Ce manège se passait, au lendemain des élections. Un laps de temps d'une semaine, peut-être.

Il y a quelques semaines, le gouvernement provincial annonçait aux municipalités une coupure de 3% sur les prochains octrois. Sans tarder, McKay a alors observé que le conseil à son tour, se devait d'augmenter les taxes à 3,6%, si la bonne marche des services sociaux devaient continuer, comme c'est le cas présentement. Que fait-on alors des fonds amassés en cas de difficultés? Le fait que des gens ne puissent effectuer le paiement de leurs taxes et en perdent leur maison n'entre-t-il pas dans le cadre des difficultés?

Désormais, les St-Albertains, devront payer 2,1% d'augmentation en taxes.

BLOC-NOTES LE FRANCO



La ligne des Bonnes Nouvelles

Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.



La troisième saison de la Ligue d'IMPROVISATION d'EDMONTON tire à sa fin et c'est une fin qui s'annonce des plus enlevante. Les demi-finales ont débuté le 27 février. Le 6 mars, les Colons de l'A.C.F.A. affrontent les Radico-tralalas de la Société Radio-Canada. Enfin, le 13 mars, c'est la grande finale pour l'obtention de la Coupe Popicos! Alors c'est un rendez-vous chaque vendredi soir à 20h00 au Théâtre Popicos, 8520-91 e rue pour les éliminatoires de la Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton.

La PRÉMATERNELLE l'École Enfantine, située à l'école Maurice Lavallée accepte maintenant les inscriptions pour l'année scolaire 1987-88. L'École Enfantine offre un programme préscolaire francophone aux enfants de 3 et 4 ans. Les classes offertes pour les enfants de 3 ans sont de 2 demi-journées par semaine, dont le mardi et jeudi matins ou après-midis. Les classes pour les enfants de 4 ans sont de 3 demi-journées par semaine, dont le lundi, mercredi et vendredi matins ou après-midis. Inscrivez vos petits francophones dès aujourd'hui pour vous réserver une place. Les classes se remplissent très vite! Pour plus de renseignements, s.v.p. contactez l'une des personnes suivantes: Thérèse Campbell-Lemire au 426-3306; Yvonne Roberts au 463-3402; Hélène Szaszkiewicz au 444-7267

L'Alliance Chorale Alberta a le plaisir d'annoncer la tenue d'un stage: "CHORÉGRAPHIE ET MISE EN SCÈNE POUR CHORALE" - Dates: les 6, 7 et 8 mars 1987 - Lieu: École Father Jan, 15 Mission avenue, St-Albert, Alberta - Stagiaires: La Chorale LES CHANTAMIS - Instructrice: Marie - Claude Dubé, Chorégraphe du groupe "Crescendo"- Québec - Invitation aux personnes intéressées d'y assister en tant qu'observateurs. - Coût: 10,00$ - Renseignements: Alliance Chorale Alberta, #202,9504-87 rue, Edmonton, Alberta, T6C 3J1 - Téléphone: 465-5515 - Ce stage est réalisé grâce à une subvention du Gouvernement du Québec.

GARDIENNE offre ses services pour garder enfants à la maison. Âge: 6 mois à 3 ans. Tél.: Nancy au 461-9670 (Millwoods)

MONITEURS et MONITRICES recherché(e)s pour camp d'été d'étudiants en immersion. Ce camp aura lieu du 20 juin au 7 août 1987 à Leduc. Salaire à négocier. Contacter Évelyne Mishio au numéro 986-9765

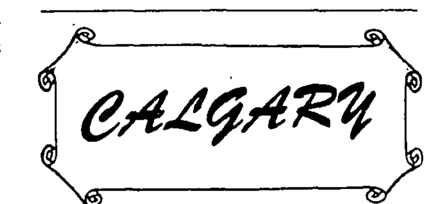
Les SCOUTS et GUIDES d'Edmonton ont un besoin urgent d'animateurs - communiquer au numéro 466-6221

GARDIENNE DEMANDÉE chez-moi près du West Edmonton Mall à temps plein pour 3 enfants - Référence S.V.P. - Salaire à négocier - Élaine au 486-7267

COUTURIÈRE DISPONIBLE - Ferais ensemble de baptême, choix de style et de texture - prix raisonnable - Edmonton: 461-0857

À LOUER - Appartement à Bonnydoon - 1 chambre à coucher, libre à la mi-mars - 275.00$/mois - Tél.: 466-6221

MAISON À VENDRE près de l'école Maurice Lavallée; 925 pi2; sous-sol complètement aménagé; 4 chambres à coucher; en très bon état - Prix abordable - téléphone: 465-6997



DONNEZ un coup de main pendant la SAISON des IMPÔTS!! Il y aura une session pour bénévoles, le 7 mars 1987, 9h00 à 16h00, au bureau de l'A.C.F.A. Suite à ces séances, vous serez en mesure de régler les problèmes les plus courants et de venir en aide aux personnes ne pouvant remplir elles-mêmes leur déclaration d'impôt. Information: A.C.F.A. de Calgary - 228-4095

L'A.C.F.A. régionale de Calgary est à la RECHERCHE d'une personne pour faire le ménage à temps partiel (4 heures par semaine) - Information: Chantal au 228-4095

HÔTE ou HÔTESSE requis pour démonstration de massage facial et maquillage. Informations: 228-0725

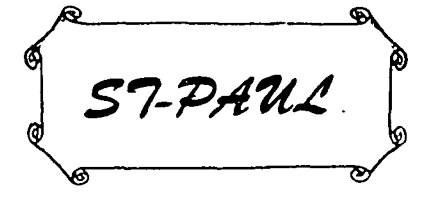
(2) CHAMBRES À LOUER dans Nord-Est, Temple: accès à la cuisine, poêle, frigidaire, salon, cable de TV, entrée privée, stationnement inclus, prise de courant pour auto. 200$ par mois. Appelez Lucille: 285-5356

À LOUER dans le sud-ouest; Appartement avec une chambre à coucher, propre et bien éclairée; tapis neuf. Dans un immeuble pour adultes. 310$ et 340$ par mois; électricité et chauffage compris dd-200. Libre le 1er avril. Demandez Danielle: 242-3187

À VENDRE - Automobile Citation 1980, cerveau frein, cerveau direction 115,000 kilomètres. Excellente condition. Prix: 2,500$ - Contactez Louise: 288-3589



Il y aura une RÉUNION du comité provisoire de la Société des Acadiens de l'Alberta (SAA) samedi le 14 mars 1987, à 18h30 au 8925, 82e rue à Edmonton. La réunion sera suivie d'une soirée sociale qui débutera à 20h30. Bienvenue à tous les Acadiens et Acadiennes ainsi qu'aux ami(e)s de l'Acadie.



Le CENTRE CULTUREL (A.C.F.A.) de St-Paul a des salles à louer - Salle de réunion - 20 personnes - Salle de conférence - 40 à 50 personnes - Grande Salle pour banquet et danse - Petite salle pour des rencontres familiales, funérailles, rassemblements, etc.

NOUVEAUTÉS AU CARREFOUR de ST-PAUL! Venez butiner dans nos nouveaux livres - Livres d'adultes: - L'espace d'une vie/Barbara Taylor Bradford; -Accroche-toi à ton rêve/Barbara Taylor Bradford; -Marie Gérin-Lajoie/Hélène Pelletier-BAillargeon; -Le Coeur découvert/Michel Tremblay; - Cent ans dans les bois/Antonine Maillet; ...et beaucoup d'autres! Livres d'adolescents: -Bach et bottine/Bernadette Renaud; -L'Amour en héritage (Mistral's daughter)/Judith Krantz; -La bicyclette bleue/Régine Deforges; - L'affaire des chocolats volés/Oeil-de-Lynx Colin et Annie Adam - Livres d'enfants: -Série Capucine; -Savez-vous jouer A, B, C, /Deux coqs d'Or; -Savez-vous compter 1,2,3,/Deux coqs d'Or; -Série Tom Sawyer/Mark Twain - Cassettes/disques: -Paul Piché; Allain Morisod; Patrick Normand; Ginette Reno; Edith Butler; Jean Lapointe; .../et beaucoup d'autres! - Objets religieux: Bon assortiment d'objets religieux pour - Première communion - Confirmation - Baptême; Nouvelles Bibles; Nouveaux crucifix - N.B.: 10% d'escompte à tous nos membres.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 11 h 00

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

Moi, je lis LE FRANCO

Les dossiers de l'A.C.F.A.





Extraits tirés de

LES DROITS LINGUISTIQUES DANS LE DOMAINE SCOLAIRE: GUIDE D'INTERPRÉTATION DE L'ARTICLE 23 DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

(Texte de Me Michel Bastarache, publié par la Fédération des francophones hors Québec, Ottawa, novembre 1986)

Extraits choisis et adaptés par le Bureau de l'éducation de l'Association canadienne-française de l'Alberta, publiés en sept tranches.

5e tranche:

L'ARTICLE 23: LES RECOURS

- La compétence provinciale en matière d'éducation doit s'exercer de façon positive. Il y a donc obligation pour les provinces de légiférer en vue de mettre en oeuvre l'article 23.
- Devant l'inaction des législatures provinciales, l'article 24 ouvre la voie à tous les moyens pour un simple citoyen d'établir une violation de ses droits et de demander un moyen de redressement.
- Lorsque l'atteinte aux droits résulte d'une loi ou d'un règlement qui est en conflit avec les termes de l'article 23, le demandeur pourra invoquer le paragraphe 52(1) de la Charte qui affirme que la Constitution du Canada est la loi suprême du Canada: elle rend inopérantes les dispositions incompatibles de toute autre règle de droit.

N.B.: Pour obtenir une copie du document au complet, veuillez vous adresser au:

Bureau de l'éducation
A.C.F.A.
#203 - 10008-109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: **(403)423-1680**